Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/08/2024 - 15821 - 2006 B 01838 - 493 226 575 - AB OPTIQUE

DÉPÔT DU
21 AOUT 2024
TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

15821

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).
cerfa
N°15949*06

Désignation de l'entreprise : SNEAB OPTIQUE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 18 RUE DE RENNES 35340 LIFFRE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 3 2 2 6 5 7 5 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	22 000	AI	22 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	64 945	AS 63 362	1 583
	Autres immobilisations corporelles	AT	124 232	AU 83 367	40 865
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	336	BC	336
	Autres titres immobilisés	BD	1 700	BE	1 700
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	213 213	BK 146 730	66 483
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	61 368	BU	61 368
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	20 716	BY	20 716
	Autres créances (3)	BZ	61 177	CA	61 177
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	10 500	CE	10 500
	Disponibilités	CF	58 191	CG	58 191
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 838	CI	4 838
	TOTAL (III)	CJ	216 789	CK	216 789
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	430 002	1A 146 730	283 272

Renvois : (1) Dont droit au bail : 22 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Certifié conforme à l'original

FA

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : STE AB OPTIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	167 867
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 956
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	217 623
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 931
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 717
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	65 649
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	283 272

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 649
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

FA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : STE AB OPTIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	392 805	FB		FC	392 805
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue { services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	392 805	FK		FL	392 805
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 154
	Autres Produits (1) (11)					FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	395 972
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	135 319
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	-7 593
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	87 135
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 608
	Salaires et traitements *					FY	108 614
	Charges sociales (10)					FZ	7 076
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) * HS					GA	13 819
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 242
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	350 221
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	45 751
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 674
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 674
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 672
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	48 423

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

GA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : STE AB OPTIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	7 467
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	398 646
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	357 690
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	40 956

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	2 034
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	3 154
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 008
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

AB OPTIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 18, Rue de Rennes
35340 LIFFRE
493 226 757 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 12 JUILLET 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 54 976 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 54 976 euros

A titre de dividende global à l'associée unique ..... 30 000 euros
Soit 375,00 euros par part

Solde restant à affecter après distribution des dividendes ..... 24 976 euros

En totalité au compte « Autres réserves » ..... 24 976 euros
qui s'élève ainsi à 167 867 euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 13 août 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 : 37 500,00 euros, soit 468,75 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 37 500,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 : 130 000,00 euros, soit 1 625,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 130 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 : 27 500,00 euros, soit 343,75 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 27 500,00 euros

Certifié conforme
La Gérance